



PROCEDURE 2025 POUR TRANSFERT DOSSARD SUR HOKA LES TEMPLIERS PROCEDURE A EFFECTUER AVANT LE 20/09/2025

Vous ne pouvez plus courir et souhaitez transférer votre dossard à un autre coureur, voici la procédure à suivre :

CONSEILS POUR LES COUREURS BENEFICIAIRES

Attention aux fausses propositions : avant d'effectuer un paiement à une personne qui vous propose un dossard, il est vivement conseillé au coureur bénéficiaire de faire un mail à l'organisation inscriptions@templiersevents.com pour vérifier si ce coureur est bien dans la liste des inscrits ou bien de passer par le groupe facebook « **Revente de dossards HOKA LES TEMPLIERS** » (<https://www.facebook.com/groups/510667014883857/?ref=share>) pour lequel les annonces publiées sont validées par l'Organisation (HOKA LES TEMPLIERS).

1) A SAVOIR AVANT D'EFFECTUER VOTRE TRANSFERT D'INSCRIPTION :

- L'Organisation n'interviendra pas dans le paiement du transfert d'inscription. Le paiement de la taxe d'inscription du dossard doit se faire entre le coureur expéditeur et le coureur bénéficiaire. Avant de transférer votre inscription à un autre coureur, vous devez avoir réglé ce point avec le coureur bénéficiaire.
- Le coureur bénéficiaire devra régler des frais de gestion de dossier et de transferts pour que le transfert d'inscription soit effectif.
- **L'assurance annulation, les navettes et les options ne sont pas transférables au coureur bénéficiaire.** Si le coureur bénéficiaire choisit d'ajouter l'assurance annulation au moment où s'effectuera le transfert de dossard, celle-ci est nominative et ne couvre que le montant encaissé par l'Organisateur.
- Si vous transférez votre dossard à un autre coureur, vous ne pourrez plus utiliser votre assurance annulation si vous en avez prise une, et le montant de celle-ci n'est pas récupérable.
- Le transfert de dossard à un autre coureur doit être effectué avant le **20 septembre 2025** (ensuite il sera trop tard pour suivre la procédure ci-dessous)

2) COMMENT TRANSFERER MON INSCRIPTION A UN AUTRE COUREUR :

- Le coureur Expéditeur doit se connecter sur sa fiche d'inscription.
 - Clic sur « Transférer mon inscription »
 - Entrer l'email du coureur bénéficiaire
 - Le coureur bénéficiaire reçoit un email, il doit suivre la procédure proposée. Le transfert de dossard n'est effectif que quand le coureur bénéficiaire a payé les frais de gestion par CB à l'Organisation.